

[Texte]

## EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—LES RELATIONS PUBLIQUES

Question n° 86—**M. Howie**:

Combien de personnes affectées aux relations publiques, aux relations avec les médias ou à la publicité le ministère de l'Industrie et du Commerce emploie-t-il?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale)**: La réponse pour le ministère de l'Expansion industrielle régionale est la suivante:

Un total de 162 personnes travaillent aux relations publiques, aux relations avec les médias ou à la publicité. Ce chiffre comprend les agents et les employés de soutien de l'administration centrale et de nos bureaux régionaux qui fournissent de l'information sur les programmes et services du ministère en ce qui a trait à l'aide industrielle régionale et au tourisme.

## LES DÉPENSES POUR LA RÉGION SPÉCIALE DE MONTRÉAL

Question n° 352—**M. St. Germain**:

Depuis avril 1980, combien le gouvernement a-t-il dépensé au total en vertu du programme de stimulants industriels pour la région spéciale de Montréal?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale)**: La réponse pour le ministère de l'Expansion industrielle régionale, du 1<sup>er</sup> avril 1980 au 31 décembre 1983, est la suivante: \$112,407,107.

## LA LOI SUR LA COUR FÉDÉRALE

Question n° 394—**M. Howie**:

Combien en a-t-il coûté pour fournir du personnel supplémentaire et redécorer les bureaux des six nouveaux juges prévus par l'amendement à la loi sur la Cour fédérale?

**L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice)**: Étant donné que nous n'avons pas trouvé de locaux à ce jour pour loger les six nouveaux juges, les coûts réels jusqu'à maintenant ne s'élèvent qu'à \$20,141,70, représentant \$18,600 pour les salaires des secrétaires et \$1,541,70 pour installer les juges dans des bureaux temporaires situés dans la bibliothèque de la Cour suprême.

D'autre part, les coûts totaux approuvés par le Conseil du Trésor pour salaires des secrétaires, téléphones, location, fournitures de bureau, ameublement et accessoires s'élèvent à \$347,000 pour 1983-1984 et à \$166,104 pour 1984-1985.

Les coûts totaux approuvés pour l'aménagement et la location de nouveaux bureaux pour les six juges, plus espace de rangement, de secrétariat, d'assistants administratifs, de réception et de petite bibliothèque s'élèvent à \$380,500 pour 1983-1984 et à \$259,500 pour 1984-1985.

La diminution des coûts entre 1983-1984 et 1984-1985 s'explique par le fait qu'il n'y a pas de dépenses d'immobilisation après la première année.

## LE PAVILLON CANADIEN À DISNEY WORLD

Question n° 447—**M. Howie**:

Le gouvernement sait-il pourquoi on ne tient pas compte des provinces Maritimes dans la description nationale des aliments en montre et servis au Pavillon canadien du Centre Epcot à Disney World (Floride) et, dans l'affirmative, pourquoi?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures)**: Le pavillon canadien au Centre Epcot, à Disney World, a été entièrement créé par Disney World. Pour cette raison, ce sujet ne relève pas de la compétence administrative du gouvernement du Canada.

## Questions au Feuilleton

Question n° 492—**M. Howie**:

Le gouvernement sait-il combien le Canada a dépensé au total à ce jour pour l'établissement du Pavillon canadien au Centre Epcot à Disney World, en Floride?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures)**: Aucune somme n'a été déboursée à ce jour pour l'établissement du Pavillon canadien au Centre Epcot à Disney World en Floride. Le Pavillon canadien au Centre d'Epcot, à Disney World a été entièrement créé par Disney World. Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 447.

## L'ANNONCE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA DANS «CINEMA CANADA»

Question n° 526—**M. Huntington**:

1. Le Conseil des Arts du Canada a-t-il publié deux annonces, une en anglais et une en français, dans le numéro de janvier de *Cinema Canada* et, dans l'affirmative, a) pourquoi, b) combien chaque annonce de 125 x 18 mm a-t-elle coûté?

2. Le Conseil a-t-il pour principe de publier des annonces en français dans des publications de langue anglaise?

3. Combien le Conseil des Arts du Canada dépensera-t-il en publicité cette année?

**L'hon. Francis Fox (ministre des Communications)**: Le Conseil des Arts du Canada me transmet les renseignements suivants:

1. Oui, indirectement, par l'Académie du cinéma canadien a) pour inviter les candidatures au «Palmarès du court métrage indépendant», programme du Conseil qui est administré par l'Académie, b) \$265.

2. Le Conseil fait sa publicité, dans les deux langues officielles, dans la ou les publications qui rejoignent le plus largement le public visé. Dans ce cas, *Cinema Canada* est la seule publication mensuelle régulière qui touche le public visé et accepte la publicité.

3. Environ \$135,000 pour toutes les annonces de concours, d'expositions, de recrutement de personnel, ou autres.

[Traduction]

**M. Evans**: Je demande, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

**M. McGrath**: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire quand on répondra à la question n° 480, au *Feuilleton* depuis le 24 janvier. Elle concerne la ventilation par circonscription de l'argent dépensé en vertu du Programme d'initiatives spéciales pour l'emploi.

**M. Evans**: Monsieur le Président, je vais certainement me renseigner. J'avais l'impression que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) avait déposé aujourd'hui toute la liste des programmes de création d'emplois, en réponse non seulement à cette question, mais à d'autres. Je vérifierai avec lui pour voir s'il considérait que ce document répondait également à la question du député. Il est certain que si ce n'était pas le cas, je discuterai avec le ministre pour voir s'il ne peut pas obtenir ces renseignements.

**M. McGrath**: Monsieur le Président, pour l'information du secrétaire parlementaire, j'ai examiné les documents présentés aujourd'hui par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il y a une ventilation des programmes d'initiatives spéciales pour l'emploi par province, ville, village, hameau, mais pas par circonscription. Il faudra des semaines pour en dresser la liste par circonscription. Avant cela, nous ne pouvons pas savoir